



Commune de BOIGNEVILLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à l'élaboration du
Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Du 08 septembre 2017 à 9 h 00 au 13 octobre 2017 à 13 H 00

Par arrêté du 18 août 2017, le Maire de Boigneville a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune. Le projet du PLU a été arrêté par délibération du conseil municipal du 05 mai 2017.

L'enquête se tiendra du **vendredi 08 septembre 2017 à 9 h 00 jusqu'au vendredi 13 octobre 2017 à 13 h 00** soit pendant 36 jours consécutifs.

Monsieur Arnaud STERN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Versailles.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Boigneville pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie à savoir **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00**.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser, par écrit, au Commissaire enquêteur : Mairie de Boigneville – 2, rue de Saint Val 91720 Boigneville.

Les informations relatives à l'enquête pourront être demandées à la Mairie de Boigneville et l'ensemble du dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête sur le site internet de la commune www.boigneville.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être également déposées par courrier électronique envoyé à :
enquete.publique.boigneville@gmail.com

Tout courrier ou email reçu en dehors des dates et heures butoirs de l'enquête (soit avant le vendredi 08 septembre à 9 h 00 ou après le vendredi 13 octobre 2017 après 13 h 00, heures locales) ne pourront pas être pris en compte par le commissaire enquêteur .

Les observations du public sont consultables et communicables aux personnes qui en font la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Lundi 25 septembre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00

Samedi 07 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi 13 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Boigneville et à la Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet de la commune www.boigneville.fr

Au terme de l'enquête, le conseil municipal de BOIGNEVILLE se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme ROUQUIE, secrétaire de la mairie de Boigneville

Le Maire, Jean-Jacques Boussaingault.